

situation sociale du groupe en 2018

28 janvier 2020

Les points clés :

Concernant les effectifs du groupe Orange en France fin 2018, le rapport du Cabinet Apex présenté au Comité de Groupe France le 28 janvier, pointe les éléments suivants :

- ✓ Les effectifs sont en baisse de 2,6% en 2018 pour s'établir à 90 112 vs 103 000 en 2013
- ✓ Les fonctionnaires représentent 41% de l'effectif fin 2018 alors qu'ils étaient 55% en 2013.
- ✓ Les cadres représentent 52% des effectifs fin 2018 contre 48% fin 2017
- ✓ Les recrutements externes s'élèvent à 3 190 en 2018, en progression de 17% par rapport à 2017, mais 50% sont réalisés en filiales (grâce à des acquisitions de sociétés) alors que celle-ci ne représentent que 11% des effectifs en France. La déformation du corps social maison mère vers filiale se poursuit donc et risque même de s'accélérer avec les projets contenus dans le plan stratégique ENGAGE2025.
- ✓ La région IDF a un poids toujours plus important en termes d'emploi (34% des effectifs fin 2018)
- ✓ La Force Au Travail (FAT) globale recule de 2,6% en 2018, toujours sans compter la construction FTTH. Mais le recul de la FAT interne est plus marqué à -4,3% alors que la FAT externe progresse de 3%.
- ✓ Le taux de mobilité est en baisse de 1,4% par rapport à 2017.
- ✓ Le taux de féminisation n'évolue pas avec 36,5%.

L'analyse de la CFE-CGC :

La stratégie adoptée inclue une forte politique de décroissance des effectifs et une réorganisation en profondeur du corps social de l'entreprise au nom de l'efficacité de l'EBITDA :

- ✓ Impact démographique sans précédent qui voit l'érosion à moyen terme d'un tiers des effectifs.
- ✓ Déformation de la structure d'emploi de la CCNT vers le SYNTEC, forcément moins disant pour les salariés concernés.
- ✓ Recours massif à la sous-traitance en progression de 3% soit 25,1% des ETP en 2018,
- ✓ Baisse des recrutements externes au profit des filiales
- ✓ Difficultés des mobilités pour les cadres SYNTEC vers CCNT
- ✓ Surconcentration des effectifs en Ile-de-France et désertification dans les régions avec un effet de bord négatif sur la mobilité interne

La transformation du statut des fonctionnaires est inéluctable, **pour autant la CFE-CGC dénonce une politique de transformation du corps social bien plus profonde et génératrice de perte de sens :**

- ✓ recours massif à la sous-traitance
- ✓ disparition de pans entiers de métiers à faible qualification et avec de réelles pertes de compétences à la clé.
- ✓ Concentration des effectifs en région parisienne

La CFE CGC craint que la direction ne suive le modèle ALCATEL de l'entreprise sans usine avec le succès que l'on connaît et recommande :

- ✓ De diminuer le recours à la sous-traitance dans les fonctions stratégiques ou pérennes (relation client, réseau, DSI). Les sous-traitants présents dans l'entreprise depuis 18 mois devraient être intégrés au risque de voir nos compétences clés disparaître progressivement
- ✓ De veiller à l'équilibre des catégories sociaux-professionnelles
- ✓ De rééquilibrer l'emploi en région

Par ailleurs et afin d'affiner ses analyses, la CFE-CGC a demandé à la direction de fournir :

- ✓ La matrice de correspondance entre les bandes CCNT et les niveaux des autres conventions collectives
- ✓ La méthode de calcul de la sous-traitance

Vos correspondants

Danielle PROULT – 06 08 33 48 25
Alassane N'GAIDE - 06 76 77 64 38
Christophe RABIER – 06 72 95 72 57

